FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

SMSW

SERVICE DE MEDIATION SCOLAIRE

Prévention et gestion de la violence et du décrochage scolaires

Décret Missions 1997 et décret D+ 1998

« **Favoriser, conserver ou rétablir le climat de confiance** qui doit prévaloir dans les relations entre l'élève, l'école et sa famille

Décret 'sectoriel' et Décret 'intersectoriel' du 21 novembre 2013

1. Travail sur des questions relationnelles en lien avec la violence, le harcèlement et le décrochage
2. Posture de tiers neutre et indépendant
3. Soumis au secret professionnel

Service de Médiation Scolaire

Service de la Direction Générale de l'Enseignement Obligatoire

Service des inscriptions et de l'assistance aux établissements scolaires

30 médiateurs

contractuels et chargés de mission

équipe pluridisciplinaire

venant du « scolaire » et du « social »

Définition : Médiation

Processus volontaire et structuré par lequel un tiers – impartial (multipartial), indépendant et neutre – facilite la communication entre les parties dans un conflit, ce qui leur permet de prendre, dans la confidentialité, la responsabilité d'en rechercher par elles-mêmes et librement leur propre solution.

Médiation scolaire

Qui peut faire appel?

- Tous les acteurs de l'école
  - élève(s),
  - professeurs,
  - éducateurs,
  - direction, …
  - dispositif interne à l'école
- Les familles
- Le CPMS
- Un service extérieur

- Le médiateur propose

un travail sur la communication entre les intervenants (le médiateur joue le rôle de facilitateur de communication, voire de fil rouge) et un travail de mise en lien avec les services de première ligne adéquats

- Le rôle du médiateur est aussi de favoriser les démarches de prévention dans l'école et de travailler en collaboration avec les acteurs de première ligne et les services locaux.

Création et Participation à des cellules internes de réflexion et de concertation.

- Cellule constituée de membres de l'équipe éducative, membres CPMS, médiateur, éventuellement AMO locale, …
- Cellule de 'vigilance' face aux situations de tension, de harcèlement ou d'absentéisme inquiétantes
- Lieu d'analyse et de prise de recul par rapport à des phénomènes vécus à l'école
- Réunion régulière afin d'assurer une prise en charge précoce par l'intervenant le plus adéquat.

Réseau Prévention Harcèlement

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

DROITS DE L'ENFANT
Le Délégué général

CLPS BW

UCL
Université catholique de Louvain

CEL
le Comité des Élèves Francophones

CODE
COORDINATION DES ONG POUR LES DROITS DE L'ENFANT

UNIA
Centre interfédéral pour l'égalité des chances

ONE
OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE

Jeune Et Citoyen asbl

FAPEO

MEDIA animation

Service droit des jeunes

Loupiote ASBL

Province de HAINAUT

UFAPEC
Union Francophone des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique

CENTRES PMS PSYCHO-MÉDICO-SOCIAUX

open ado
orientation - prévention
enfants - adolescents

Réseau Prévention Harcèlement

- **Groupe de travail intersectoriel**
  - Enseignement, Jeunesse, Aide à la Jeunesse, Promotion de la Santé, Education permanente, …
- **Missions et actions**
  - Favoriser les échanges entre les intervenants des différents secteurs autour de la problématique du harcèlement.
  - Améliorer les réponses et solutions face au harcèlement.
    - Février 2014: 1er colloque « Croisons nos regards »
    - Novembre 2015: 2ème colloque « Croisons nos pratiques » avec la participation de Jean-Pierre Bellon et Bertrand Gardette
    - Octobre 2016: publication d'une brochure
    - Janvier 2017: publication du livre « Prévenir le harcèlement: oui, mais comment? »
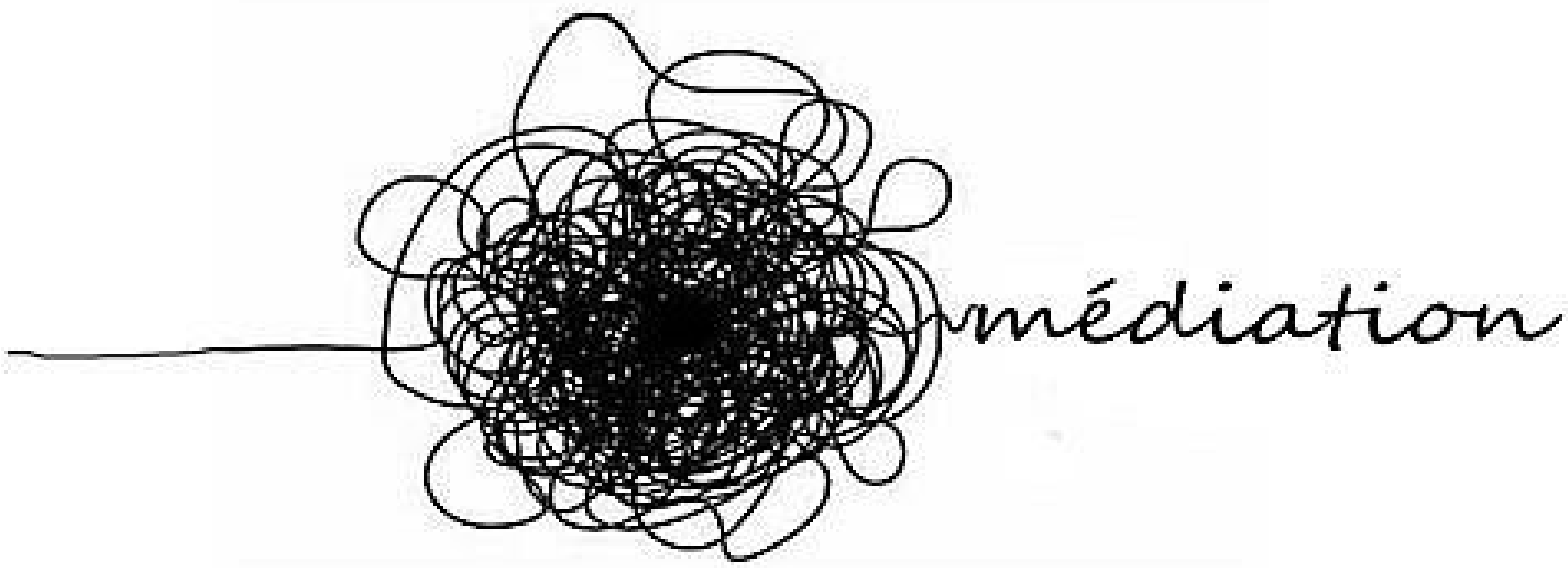
Merci de votre attention